

## UPRONA : "Putsch politique organis   par T  rence Sinunguruza"

@rib News, 19/09/2012 MISE AU POINT SUR LE RETOUR A LA LEGALITE CONSTITUTIONNELLE AU SEIN DU PARTI UPRONA. Par Pacelli Ndikumana a l'issue d'une convocation illgale du Congr  s National du Parti Uprona qui s'est tenu le 16 Septembre 2012, les participants   ce congr  s ont  lus M. Charles Nditije comme Pr sident, M. Felix Mboneko comme Vice-Pr sident et enfin Gaston Sindimwo comme Secr taire G n ral du Parti. Il est important de signaler que conform ment au jugement rendu par la Chambre administrative de la Cour Supr me, les Congr s communaux et provinciaux qui ont pr c d  ce congr s sont illgaux et par cons quent les invit s au Congr s national de l'Uprona n'avaient aucune qualit  et aucun pouvoir pour repr senter les membres du Parti. Ce Congr s est donc illgal et les d cisions ou mesures qui r sultent de ce congr s sont nulles et de nul effet. Par cons quent, les personnes qui ont  t   lues comme Pr sident, Vice-Pr sident et Secr taire G n ral n'ont aucune qualit  pour repr senter le Parti.

Suite   ce putsch politique organis , supervis  et entretenu par M. T rence Sinunguruza, actuellement assumant le mandat de Premier Vice-Pr sident de la R publique, il est demand  et recommand    toute la presse nationale et internationale, aux institutions politiques, au Parlement et au Pouvoir Judiciaire de faire respecter le jugement de la Cour Supr me et de ne pas reconnaitre M. Charles Nditije comme Pr sident actuel du Parti Uprona mais de lui signifier que comme M. Niyoyankana a convoqu  ce Congr s National, cette convocation et l'organisation des  lections des nouveaux organes sont consid r s comme un acte de d mission. Par cons quent, M. Charles Nditije assume d manier temporaire les fonctions administratives (et non le mandat politique) de Pr sident a.i.   du Parti Uprona. Le jugement rendu par la Chambre Administrative de la Cour Supr me doit  tre notifi    tous les membres et sympathisants du Parti Uprona. Il s'impose   tous et l'effet de ce jugement est de rendre caduque tous les congr s communaux, provinciaux et national qui ont  t  organis s en violation de la loi et des statuts qui r gissent ce Parti et en pr paration ce Congr s National. La presse nationale, le Ministre de l'Int rieur et tous les membres du Gouvernement, le Parlement et le S nat du Burundi doivent respecter le contenu du Jugement rendu par la Cour Supr me et lui accorder tous les effets lgaux. Par cons quent, M. Charles Nditije ne peut en aucune mani re se pr valoir d'aucun titre, mandat ou fonction de Pr sident sans y joindre le suffixe ad int rim, en attendant la convocation des congr s communaux, provinciaux et du Congr s National du Parti Uprona. La presse nationale et internationale ont l'obligation et le devoir de se conformer au prescrit du jugement rendu et consid rer M. Charles Nditije comme Pr sident ad int rim   d faut de le consid rer comme Pr sident- Putschiste. Le non-respect du prescrit du jugement de la Cour Supr me constitue une violation flagrante de la Constitution du Burundi (article 127) par M. T rence Sinunguruza ainsi que ceux qui assurent temporairement la direction administrative du Parti Uprona alors que le Premier Vice-Pr sident est charg  de veiller au respect de la Constitution et de la loi. En s'ing rant dans l'organisation quotidienne du parti Uprona et du congr s illgal de Gitega, M. T rence Sinunguruza, en sa qualit  de Premier Vice-Pr sident de la R publique, a outrageusement viol  le prescrit de l'article 80 de la Constitution qui garantit la non-ing rence des pouvoirs publics dans le fonctionnement interne des partis politiques.   Je profite de cette mise au point pour r citer toutes mes f licitations et l'expression de mes sentiments de profonde reconnaissance   tous les membres du Parti Uprona qui se sont battus et se battent toujours pour que la lgalit , le respect des id aux d'unit , de justice et du travail assidus soutenus et d fendus par Prince Louis Rwagasore soient une r alit  au sein du Parti et sur toute l' tendue du pays. Je tiens particuli rement   f liciter M tre Gabriel Sinarinzi pour son combat ind fectible pour le retour   la lgalit  constitutionnelle, le Ministre Julien Nimubona pour avoir refus  de participer   ce congr s de la honte, Popon Mudugu et Emmanuel Nkengurutse pour avoir os  d noncer toutes les magouilles orchestr es par une clique pour maintenir le Parti Uprona sous le joug d'une poign e d'individus qui ne d fendent que leur propres int r ts au d triment des id aux du Parti. Pacelli S 